

SEANCE ORDINAIRE du 9 avril 2014

L'an deux mil quatorze et le neuf avril à neuf heures, le conseil municipal dûment convoqué en séance ordinaire s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Régis BOURELLY, Maire.

Présents : Mrs Yvan LAGET, Bernard MOLHERAC, Jean-Jacques GUITTARD, Yvan VALMALLE, Gilbert BLANC, Jean-Claude NAUD, Claude UNTERSINGER. Mmes Caroline VICINI, Isabelle MONTET, Camille HALUT.

Des personnes faisant partie de l'assemblée arrivent avec une caméra afin de filmer. Mr le Maire refuse que la séance soit filmée, devant l'insistance et les perturbations au déroulement de la séance, il demande aux services de la gendarmerie d'intervenir. Ceux-ci se sont déplacés, et passant outre la demande des forces de l'ordre ces personnes ont filmé avec un téléphone portable. Le calme revenu, la séance peut commencer.

Avant de procéder à l'ordre du jour, Mr le Maire demande au conseil municipal de rajouter à l'ordre du jour :

- *contrat emploi d'avenir*
- *indemnités kilométriques.*

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la dernière réunion. Ce procès verbal est voté à 9 voix pour, et 1 contre.

VOTE DES COMMISSIONS

COMMISSION DES FINANCES

Régis BOURELLY

Yvan LAGET

Caroline VICINI

Yvan VALMALLE

Jean-Jacques GUITTARD

COMMISSION SCOLAIRE

Titulaires

Caroline VICINI

Isabelle MONTET

Jean-Claude NAUD

Suppléants

Gilbert BLANC

Yvan VALMALLE

Claude UNTERSINGER

COMMISSION FETES ET CEREMONIES

Régis BOURELLY

Caroline VICINI

Yvan LAGET

Jean-Claude NAUD

Bernard MOLHERAC

COMMISSION DES TRAVAUX

*Régis BOURELLY
Yvan LAGET
Gilbert BLANC
Yvan VALMALLE
Bernard MOLHERAC*

COMMISSION AGRICULTURE

*Camille HALUT
Bernard MOLHERAC
Isabelle MONTET
Gilbert BLANC
Claude UNTERSINGER*

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

*Régis BOURELLY
Bernard MOLHERAC
Yvan VALMALLE
Isabelle MONTET
Gilbert BLANC*

COMMISSION DU PERSONNEL

*Régis BOURELLY
Yvan LAGET
Jean-Claude NAUD
Caroline VICINI
Claude UNTERSINGER*

COMMISSION DU CCAS

*Régis BOURELLY
Yvan LAGET
Caroline VICINI
Bernard MOLHERAC
Jean-Claude NAUD
Isabelle MONTET*

COMMISSION SPORT-LOISIRS-CULTURE

*Caroline VICINI
Claude UNTERSINGER
Gilbert BLANC
Jean-Claude NAUD
Régis BOURELLY*

COMMISSION DES IMPOTS

*Régis BOURELLY
Yvan LAGET
Bernard MOLHERAC
Gilbert BLANC
Jean-Jacques GUITTARD
Jean-Claude NAUD*

DELEGUES SMDE

Titulaires

Camille HALUT

Régis BOURELLY

Suppléants

Claude UNTERSINGER

Yvan LAGET

DELEGUES SIRP

Titulaires

Caroline VICINI

Yvan VALMALLE

Isabelle MONTET

Suppléants

Régis BOURELLY

Claude UNTERSINGER

Jean-Claude NAUD

DELEGUES SMAGE

Régis BOURELLY

Gilbert BLANC

Mme Caroline Vicini quitte la séance à 11h30.

Mr le Maire propose de reporter la séance.

Après vote il est décidé de voter les délégations données au maire les unes après les autres.

DELEGATIONS DONNEES AU MAIRE

Mr le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur les différentes délégations qui peuvent lui être données.

Lecture est donnée des délégations ;

- 1) d'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux
6 voix pour, 4 voix contre*
- 2) de fixer, dans les limites déterminées par le conseil municipal, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal
6 voix pour, 4 voix contre*
- 3) de procéder, dans les limites fixées par le conseil municipal, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et de passer à cet effet les actes nécessaires
9 voix pour, 1 voix contre*
- 4) de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés en la forme négociée en raison de leur montant, lorsque les crédits sont prévus au budget
6 voix pour, 4 voix contre*

Mme Caroline Vicini revient en séance.

- 5) de décider de la conclusion de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans
6 voix pour, 5 voix contre*
- 6) de passer les contrats d'assurance
6 voix pour, 5 voix contre*
- 7) de créer des régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux
6 voix pour, 5 voix contre*
- 8) de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières
Voté à l'unanimité*
- 9) d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions, ni de charges
6 voix pour, 5 voix contre*
- 10) de décider l'aliénation de gré à gré de bien mobiliers jusqu'à 4600€
6 voix pour, 5 voix contre*
- 11) de fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts
6 voix pour, 5 voix contre*
- 12) de fixer dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes
7 voix pour, 4 voix contre*
- 13) de décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement
6 voix pour, 5 voix contre*
- 14) de fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme
6 voix pour, 4 voix contre, 1 abstention*
- 15) d'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le Code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions Prévues au premier alinéa de l'article L.213-3 de ce même code dans les conditions que fixe le conseil municipal
6 voix pour, 4 voix contre, 1 abstention*
- 16) d'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le conseil municipal
Voté à l'unanimité*
- 17) de régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite fixée par le conseil municipal
9 voix pour, 1 voix contre*

18) de donner, en application de l'article L.324-1 du Code de l'urbanisme, l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local

6 voix pour, 5 voix contre

19) de réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le conseil municipal

7 voix pour, 4 voix contre.

INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Mr le Maire propose au conseil municipal de voter les indemnités du Maire et des adjoints

- Indemnités du maire : 17% de l'indice 1015 + 15% chef lieu de canton soit 743.18€ Voté à 6 voix pour, 5 voix contre

- Indemnités des adjoints : 6.6% de l'indice 1015 soit 250.90€ brut Voté à 7 voix pour, 4 voix contre

Mme Isabelle Montet précise qu'elle vote contre le maximum des 15% de chef lieu de canton.

VOTE DES 4 TAXES

Mme Camille Halut quitte la séance

Mr le Maire propose de voter les 4 taxes comme suit :

Taxe d'habitation : 18.69% au lieu de 18.49% 6 voix pour, 4 voix contre

Taxe foncière : 18.07% au lieu de 17.87% 6 voix pour, 4 voix contre

Taxe foncière non bâti : 72.56% au lieu de 71.77% 6 voix pour, 4 voix contre

CFE : 26.46% au lieu de 26.17% 6 voix pour, 4 voix contre.

Mme Camille Halut revient en séance.

Mr le Maire donne lecture d'un courrier de Mme Janine Autin. Les cahiers seront rendus et la commune gardera les photocopies.

(sous réserve de renseignements pris auprès de la CNIL).

CONTRAT EMPLOI AVENIR

Mr le Maire propose de créer un contrat emploi d'avenir, suite au congé parental de Mme Pauline Vicini.

Mme Isabelle Montet signale que les contrats emploi d'avenir ne peuvent pas être mis en place pour des remplacements.

INDEMNITES KILOMETRIQUES

Le conseil municipal décide de ne pas octroyer d'indemnités kilométriques pour le maire et les adjoints, seulement pour les conseillers municipaux qui se rendront aux réunions à l'extérieur du canton.

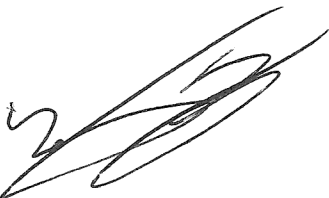
Il est demandé que les horaires des séances du conseil municipal soient revus.

FIN DE SEANCE : 12h35

Mr Yvan LAGET



Mr Bernard MOLHERAC



Mme Caroline VICINI



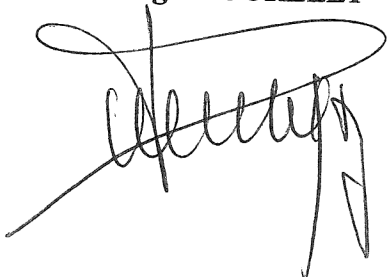
Mr Jean-Claude NAUD



Mr Yvan VALMALLE




Mr Régis BOURELLY



Mr Gilbert BLANC



Mr Claude UNTERSINGER



Mme Isabelle MONTET



Mr Jean-Jacques GUITTARD



Mme Camille HALUT

Je suis sortie de la salle du conseil municipal pendant le vote des 4 taxes car j'ai constaté que ~~ma~~ ma présence n'avait aucune importance = mes remarques n'étaient pas considérées pendant ~~la~~ toute la durée de la séance, je n'obtiens pas réponse à mes questions.

Camille Halut